



L'Éveil, vendredi 23 janvier 2009

Le nouveau député s'implique pour l'église et l'hôpital

À Saint-Eustache

par Martin Leclerc

Le dossier de l'église mère de Saint-Eustache génère énormément d'inquiétudes parmi les citoyens de la communauté eustachoise. Le nouveau député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, a annoncé qu'il fera partie du comité d'étude des divers scénarios et s'est engagé à travailler énergiquement pour la sauvegarde de ce lieu historique.

«Ce lieu dépasse le culte religieux. C'est un bâtiment important dans l'histoire de notre nation qui témoigne de la lutte de nos ancêtres pour un gouvernement responsable et qui marque le début de vaines tentatives pour assimiler les francophones comme le recommandait Durham», a d'abord déclaré le député Charette.

Il a ajouté: «Je souhaiterais un peu plus de sensibilité à cet égard de la part du gouvernement du Québec, surtout de la ministre de la Culture qui ne doit pas en faire une simple question d'admissibilité à des subventions, mais bien un dossier prioritaire parmi ceux de notre riche patrimoine bâti. Je compte bien intervenir auprès d'elle.»

Tout comme de nombreux citoyens, le député Charette s'est dit vivement préoccupé de la volonté annoncée de la paroisse Saint-Eustache de donner l'église mère. «Je comprends, affirme-t-il, qu'il s'agit surtout d'un cri du cœur et d'un appel à tous pour une prise de conscience urgente face aux difficultés financières reliées à la mise à niveau et à l'entretien de l'église. Je vais prendre part aux rencontres du comité avec les intervenants du milieu dont les représentants de la paroisse, de la Ville et de la Société Saint-Jean-Baptiste, afin d'examiner divers scénarios.»

Hôpital de Saint-Eustache

En pleine campagne électorale, Benoit Charette s'était engagé, s'il était élu, à rencontrer rapidement la direction du CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes pour faire le point sur le dossier de l'Hôpital de Saint-Eustache. Chose dite, chose faite.

Le député de Deux-Montagnes a appris du directeur du CSSS, Roch Martel, que durant la période des fêtes, près de 60 % des patients sur civière à l'urgence étaient âgés de plus de 65 ans.

«C'est le symptôme d'un réseau à restructurer pour améliorer les soins et les services pour les aînés. Malheureusement, plusieurs d'entre eux n'ont d'autres choix que d'être admis à l'urgence dont la mission première n'est pas de traiter pareils cas», a déclaré Benoit Charette.

Ainsi, pour faciliter le désengorgement de l'urgence, ce dernier a recommandé de faire appel aux partenaires du milieu. «Je me suis proposé, dit-il, auprès du CSSS comme facilitateur dans ce partenariat. Je connais bien les organismes de la région et j'estime qu'une convergence de nos actions pour une même clientèle ne peut qu'être gagnante.»

«Notre hôpital, ajoute le député, accueille annuellement 50 000 patients à son urgence. C'est plus que l'Hôpital du Sacré-Cœur et autant qu'à Saint-Jérôme qui, par son statut d'hôpital régional, dispose de meilleures ressources.»

Benoit Charette a déjà entamé ses pourparlers concernant l'ensemble du dossier de l'hôpital avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc.

«Nous nous réjouissons du début de l'agrandissement de notre hôpital, mais le ministre doit reconnaître que les retards indus ont repoussé celui de l'urgence. Souhaitons que ces travaux s'amorcent plus rapidement que ceux actuellement en cours», conclut-il.